Document generated on 04/24/2024 7:28 p.m.

Anthropologie et Sociétés

Le Québec et la Flandre : étude comparative de situations sociolinguistiques

Jan Lobelle

Volume 6, Number 2, 1982

Imposer la bâtardise francophone

URI: https://id.erudit.org/iderudit/006088ar
DOI: https://doi.org/10.7202/006088ar

See table of contents

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)
1703-7921 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lobelle, J. (1982). Le Québec et la Flandre : étude comparative de situations sociolinguistiques. *Anthropologie et Sociétés*, *6*(2), 131–140. https://doi.org/10.7202/006088ar

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LE QUÉBEC ET LA FLANDRE
étude comparative de situations sociolinguistiques

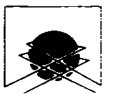

Jan Lobelle

Un Québécois qui se renseigne pour la première fois sur la situation politico-linguistique en Belgique doit ressentir une certaine confusion d'abord devant l'ambiguïté des termes qui désignent les groupes ethniques et les langues, et ensuite devant l'état apparemment paradoxal de la comparaison de la situation socio-linguistique des Québécois avec celle des Flamands et des Wallons*.

En Belgique on parle de : Flamand, Néerlandais, Flamingant, néerlandophone; il y a aussi les Pays-Bas et le hollandais. Quand on s'exprime en français, on peut clarifier la situation en disant : « Les Flamands, qui demeurent en Flandre, au nord de la frontière linguistique, apprennent et parlent la langue officielle de leur région, le néerlandais et on appelle flamands les dialectes locaux parlés en Flandre ». Mais ça se complique quand on lit en anglais (*The Montreal Star*, septembre 1977) « North of the linguistic frontier, Dutch-speaking people deal with the government in Dutch and send their children to Dutch-speaking schools » ; où sont alors les « Flanders' fields » ? — Pour y voir clair je vous suggère l'article d'Omer Vandeputte « Qu'est-ce que le néerlandais ? » dans la revue *Septentrion*[1], revue de culture néerlandaise publiée par la Fondation « Ons Erfdeel » (Notre patrimoine) qui se dit « flamando-néerlandaise ».

Une bonne description de la comparaison Belgique-Canada, ou plus proche de nous, Québec-Flandre demande un effort constant de réalignement de notions : on parle deux langues au Canada, le français et l'anglais, le français principalement au Québec — en Belgique aussi on parle deux

---

* Cet article est publié en même temps dans la *Revue Canadienne d'études néerlandaises*.

[1] Omer Vandeputte, « Qu'est-ce que le néerlandais ? », *Septentrion, Revue de culture néerlandaise*, 1977, 6, 1: 23-35. Voir aussi Pierre Brachin, *La langue néerlandaise*, Bruxelles: Didier, 1977.

Anthropologie et Sociétés 1982, vol. 6 no 2 : 131-139

langues[2], le français et le néerlandais, le français en Wallonie et à Bruxelles (80%). Jusqu'ici on peut trouver bien normal que le Québec et la Belgique francophone se trouvent beaucoup de points en commun dans les domaines de la langue et de la culture. Ainsi applaudit-on l'ouverture à Québec, le 22 mai 1980, par la communauté francophone de la Belgique d'une *Maison de la francité* qui, selon son programme « entend contribuer à la promotion de la langue française et rapprocher davantage les citoyens des deux plus importantes communautés francophones hors de France ». (Et on ne s'étonne pas que nos hommes politiques, reçus avec faste en Wallonie, y déclarent (erronément) que les deux peuples, les Québécois et les Wallons, ont connu la même lutte).

Cependant, comme les sociolinguistes l'ont souligné, quand deux langues vivent côte à côte sur le même territoire national, elles se trouvent rarement dans une situation de parfaite égalité; en général une langue domine : elle est la langue de prestige et de promotion sociale et ceci pour des causes historiques, économiques, etc. En plus, la situation « langue dominante – langue dominée » n'est pas stable et peut évoluer. Et c'est ici où les rôles sont renversés quand on compare la Belgique et le Québec. La situation au Québec de la langue française – et l'évolution très récente de cette situation – est à plusieurs points de vue très proche de celle du flamand/néerlandais en Flandre.

Quelle est alors la situation de la langue flamande/néerlandaise en Belgique ?[3]

En 1830 la Belgique est née, « après des siècles d'esclavages » comme dit le chant national belge, c'est-à-dire une histoire peu enviable de colonisation par différentes puissances européennes et l'expérience également indésirable d'être le champ de bataille préféré des stratèges et généraux européens.

La langue officielle de ce nouveau pays est le français : le gouvernement, le parlement, le haut clergé, la justice, et aussi l'enseignement secondaire et universitaire, tout ce qui est important se fait en français, en Flandre tant qu'en Wallonie francophone. Remarquez qu'avec une petite interruption de quinze années du Royaume des Pays-Bas (1815-1830), cette situation existait depuis plusieurs siècles, – d'après David Klinck[4], depuis le Moyen-Âge, quand la Flandre était un fief du Roi de France. Il n'est pas étonnant qu'en 1830, même après l'obtention du statut de l'indépendance,

---

2 Une troisième langue officielle est l'allemand, qui est parlée par 58,000 habitants.

3 « Néerlandais » est utilisé depuis 1920 et est le terme officiel depuis le 10 décembre 1973. Dans une perspective historique on ne peut pas parler de langue néerlandaise en Belgique au XIXe siècle.

4 David Klinck, « The Impact of France upon the Low Countries from the Middle Ages until the 18th Century », *Revue canadienne d'études néerlandaises*, printemps 1980: 1-13.

l'élite et les classes moyennes des grandes villes flamandes, Bruges, Gand, Anvers, parlent toujours français : c'est la seule langue qui permette d'acquérir une éducation et qui mène aux postes de commande dans l'industrie, le commerce et l'administration[5].

Cette situation entraîne l'aliénation du peuple flamand à plusieurs niveaux :

- L'administration du nouveau pays, qui a choisi le régime de monarchie constitutionnelle parlementaire, se construit et se concentre à Bruxelles. Aux problèmes bien connus qu'une telle concentration a pu amener dans d'autres capitales comme Paris, s'ajoute ici le problème de la langue, car Bruxelles deviendra de plus en plus francophone (en 1846, 66% parlent flamand, en 1947, 24% seulement) et donc de plus en plus distant d'une partie importante du pays.
- la culture : « combien d'âmes flamandes ont écrit avec une plume française »[6]. Est-il étonnant que les « classiques belges » incluent une pléiade d'écrivains flamands-francophones comme Verhaeren, Rodenbach, De Coster, Maeterlinck (un prix Nobel) ?
- le monde des entreprises industrielles et commerciales. Comme le dit très bien Manu Ruys : « comme le pouvoir financier était concentré principalement entre les mains des classes dirigeantes francophones, la direction des entreprises en Flandre était francophone également, ce qui avait pour résultat, non seulement d'approfondir le fossé creusé entre les travailleurs et les patrons mais aussi de forcer celui qui cherchait une promotion d'adopter la langue du maître. Cette pression économique exercée sur les masses flamandes fut la cause principale de l'appauvrissement graduel et de la dégénérescence de la langue néerlandaise en Belgique »[7] (je reviendrai plus loin sur cette dernière remarque).

Un mouvement d'éducation populaire et une longue lutte politique ont redressé cette situation. Ce mouvement, toujours appelé « le Mouvement flamand », était au départ inspiré par des idées romantiques qui portaient un intérêt tout particulier à tout ce qui concernait le peuple et cherchait une plus grande authenticité notamment dans l'utilisation de la langue populaire[8].

Devant un amalgame de dialectes régionaux, les « flamingants » n'étaient pas d'accord entre eux pour décider quelle langue de culture devait, en

---

5 Manu Ruys, *Les Flamands. Un peuple en mouvement, une nation en devenir*. Tielt: Lannoo 1973: 60-61.

6 Selon le titre de la communication donnée par Louise Vanhee-Nelson au Congrès de l'ACAEN, Montréal, juin 1980.

7 M. Ruys, *op. cit.*: 15.

8 Ce paragraphe et le suivant s'inspirent de Vandeputte, *op. cit.*: 32.

Flandre, se substituer au français : car il n'y avait pas encore de « langue flamande » partout admise qui aurait pu se superposer aux différents dialectes. Certains, appelés particularistes, ont essayé de créer un idiome flamand commun, comme, par exemple le poète Guido Gezelle qui se basait sur les dialectes de la Flandre occidentale, le west-flamand. L'autre école a gagné, celle de Jan-Frans Willems. Celui-ci, encore impressionné par le contact de quinze ans avec le Royaume-Uni des Pays-Bas, a proposé un alignement sur la langue néerlandaise, telle qu'elle s'était développée depuis les XVIe et XVIIe siècles, dans les milieux cultivés aux Pays-Bas.

La flamandisation/néerlandisation officielle du pays flamand a commencé par une série de lois linguistiques qui, comme le dit M. Ruys, « devaient être extorquées une à une à un parlement hostile et étaient sabotées dès leur entrée en vigueur »[9]. Un fait anecdotique : la première loi est celle du 17 août 1873 sur « l'emploi de la langue flamande en matière répressive », — c'est-à-dire que le gendarme pouvait désormais s'adresser en flamand quand il arrêtait ou questionnait une personne en Flandre.

C'est cette lutte du peuple flamand, ce cheminement patient et jalonné d'échecs et de frustrations qui le rapproche du peuple québécois en quête de son autonomie culturelle. Pour illustrer ce rapprochement, voici quelques détails d'« un moment chaud » du mouvement flamand, la deuxième marche sur Bruxelles de 1962; des slogans peints sur les pancartes utilisées dans cette marche disaient : « Chance égale pour les Flamands », « Pas d'écoles françaises en Flandre », « Langue du travailleur, langue de l'usine », « Bruxelles est aussi notre capitale ». On se croirait à une manifestation pour un McGill français !

Ces deux marches sur Bruxelles et d'autres mouvements de colère (à Louvain, entre autres) ne sont, bien sûr, pas proposées comme modèles de comportement social ou national, ni le sont d'ailleurs les sentiments d'intolérance ou d'arrogance qui sont souvent le résultat de complexes d'infériorité mal sublimés et qui malheureusement accompagnent souvent des mouvements de libération; tel le refus chez des Flamands de parler le français avec des francophones étrangers, ou la préférence donnée au port du Hâvre, en France, à celui d'Anvers, chez des Wallons.

La situation parallèle qu'on trouve en Flandre et au Québec a été observée et décrite avec plus ou moins de justesse par plusieurs experts :

1. Jan-Albert Goris (l'écrivain Marnix Gijsen), ancien ambassadeur de Belgique à Washington, parlait ainsi des Belges immigrés au Canada (1968) : « En ce qui concerne nos compatriotes qui sont très nombreux dans « la belle province » ... il est évident que tous les Fla-

---

9 M. Ruys, *op. cit.*: 73.

mands ont, par osmose, enregistré une dose de français. Ils arrivent dans un pays dont la langue pratiquée par l'élite est l'anglais; ils vivent par exemple à Montréal qui, sur le plan linguistique, est très similaire à Bruxelles, l'anglais y ayant la position du français. Toutefois, étant donné qu'ils appartiennent le plus fréquemment aux classes ouvrières ou moyennes, ils choisissent le parti de la minorité opprimée et se rangent du côté français dans le conflit linguistique canadien. C'est là un phénomène particulièrement étrange »[10].

2. W.F. Mackey, dans *Bilinguisme et contact des langues* (1976) écrit : « Dans tous ces mouvements pour l'autonomie, le principe invoqué est celui de l'autodétermination — qui peut revêtir la forme d'un soutien pour une langue, une religion ou une race particulière. L'application de ce principe peut même obliger ses partisans à soutenir une langue en un lieu et à la condamner à l'autre bout du monde. Par exemple, le principe même qui vise à soutenir l'expansion du français au Québec obligerait à s'opposer à son extension en Flandre. De sorte que les Flamands anti-francophones auraient raison de soutenir le français au Québec, et les séparatistes québécois, en toute logique, de s'opposer à l'extension du français en Flandre »[11].

3. Albert Verdoodt, dans sa bibliographie commentée et annotée sur *Les Problèmes des groupes linguistiques en Belgique* (1973), cite une thèse de doctorat d'un étudiant américain W. Loh (Université de Michigan, doctorat en psychologie sociale, 1971). Celui-ci compare l'engagement politique chez les jeunes des deux dernières années de l'enseignement secondaire en Belgique et au Québec. Selon les remarques de Verdoodt, « Les résultats révèlent, comme on pouvait s'y attendre, un certain parallélisme entre les options politiques des Flamands de Belgique et des francophones du Québec, tout comme entre les Wallons de Belgique et les anglophones du Québec — non seulement en général, mais aussi dans la répartition des diverses formes d'engagement (symbolique, idéologique, fonctionnel, normatif) par rapport à un certain nombre de caractéristiques démographiques (religiosité, bilinguisme, niveau social des parents, urbanisation, etc.) »[12].

Dans un moment je discuterai de quelques situations plus proches du domaine sociolinguistique. Il est bon de souligner d'abord quelques aspects importants du Mouvement flamand que le Québec n'a pas connus :

---

10 Jan-Albert Goris, dans *Textes et Documents* (Ministère des Affaires Étrangères, Bruxelles), no 237 (juillet 1968), p. 25.

11 W.F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1976: 55.

12 Albert Verdoodt, *Les problèmes des groupes linguistiques en Belgique*, Université de Louvain, Cours et Documents, 1973, p. 21.

– L'adversaire – celui qui refusait ou rendait difficile l'émancipation culturelle du peuple flamand n'était pas les Wallons, il faut le chercher parmi les milieux francophones des grandes villes flamandes qui, pour des raisons historiques et sociales que nous avons citées, ont dressé un mur linguistique et social entre l'élite et le peuple. L'adversaire est aussi le jacobinisme et la superbe nationaliste, si naturels dirait-on, de la capitale, ses politiciens et sa presse. Combien de fois ai-je dû entendre à Bruxelles, dans les années cinquante, cette impatience devant des gens à problèmes linguistiques, « mais qu'est-ce qu'ils veulent, les Flamands ? » (i.o.w. « what does Quebec want ? »).
– Ensuite il y a eu les deux guerres mondiales et l'occupation du pays par les Allemands. La première guerre a souligné le « déséquilibre belge », avec une armée dont les soldats étaient à 90% flamands et les officiers presque tous francophones. Durant les deux guerres, il y eut chez certains leaders flamands la tentation de trouver chez l'occupant une aide dans un cadre pan-germanique.
– Enfin il faudrait mentionner le fait qu'au Québec le français profite du prestige d'une langue à diffusion internationale et dont la mère-patrie a une politique ouverte de rayonnement culturel, alors que le néerlandais n'est parlé qu'en Belgique et aux Pays-Bas. Ces derniers avaient au début du siècle une attitude « d'indifférence et de froide incompréhension » envers le Mouvement flamand (M. Ruys)[13]; depuis 1945 ils ont lancé une politique active de coopération culturelle avec la Belgique.

Les Flamands et les Québécois se rencontrent donc dans plusieurs domaines qui sont reliés à l'utilisation de la langue. Le premier domaine pourrait s'appeler « la qualité de la langue ». Le Mouvement flamand était au début, vers les années 1850, principalement un mouvement romantique et littéraire dont la mission était d'éduquer le peuple flamand, de l'aider à reconquérir une identité culturelle et de lui donner une nouvelle fierté. Or un peuple qui se respecte et exige le respect doit s'exprimer dans une langue « correcte et civilisée », et la situation linguistique en Flandre d'avant 1914 était qu'on parlait soit le français (dans les milieux aisés et instruits) soit le dialecte flamand local. C'était d'ailleurs une situation de diglossie, c'est-à-dire une utilisation courante de deux langues, l'emploi de chaque idiome étant lié à des domaines ou des situations bien déterminées. Après 1918 ce mouvement d'éducation populaire « apprendre le beau flamand au peuple » allait de pair avec le mouvement politique au parlement dont l'objectif était de généraliser l'utilisation du flamand (depuis 1945 « le néerlandais ») dans le monde de l'administration, de l'enseignement, du travail, etc.

La campagne de A.B.N. « Algemeen Beschaafd Nederlands » (le néerlandais général et cultivé) battait son plein à l'école, à la radio, dans la presse,

---

13 M. Ruys, *op. cit.*: 70.

durant ma jeunesse. À entendre parler maintenant mes neveux et nièces de Bruges et d'Anvers, il me semble que cet objectif est atteint : ils parlent « beschaafd » (civilisé) et en plus ils manipulent parfaitement – c'est-à-dire dans les situations requises – le néerlandais normalisé et le dialecte local; il y a donc une nouvelle diglossie en Flandre. Et on peut donc dire que l'école, et la société (les parents, les mouvements culturels et politiques) peuvent en une génération faire acquérir une connaissance active et fonctionnelle de la langue normalisée.

Le parallèle avec le Québec est assez frappant : ici la révolution culturelle « tranquille » des années soixante est accompagnée par une prise de conscience générale au sujet de la langue parlée au Québec. Nous avons eu les campagnes du bon parler dans la presse, avec les exhortations du Frère Untel à la radio, les Oraliens à la télévision et toute l'activité de l'Office de la langue française. La langue de l'O.N.F. en 1965 ressemble à celle des campagnes A.B.N. : « Nous devons nous efforcer de produire les trente-six phonèmes du français avec la plus grande pureté possible. Mais nos prononciations vicieuses, notre relâchement articulatoire nous écartent trop de la bonne voie à suivre dans ce domaine ». Il y a toujours le décalage classique : l'adversaire dont il faut diminuer la trop grande influence et qui fait créer tant de « barbarismes », c'est en Flandre le français, et au Québec l'anglais.

Cette identité de vue, plutôt de réactions, devant une situation considérée néfaste à l'émancipation culturelle du peuple se rencontre aussi dans des considérations pédagogiques qui peuvent étonner l'étranger et même attirer des accusations d'obscurantisme, par exemple la peur de faire apprendre la deuxième langue nationale par les jeunes élèves. Partout dans le monde on constate la facilité du jeune enfant pour apprendre une seconde langue et les Wallace Lambert, David Stern et Renzo Titone préconisent cet apprentissage déjà à l'école primaire en se basant sur de sérieuses études psychologiques. Mais, autant en Flandre qu'au Québec, le bilinguisme précoce est considéré comme extrêmement nocif dans certains milieux d'éducation. Pour ces milieux le prestige de l'ancienne langue colonisatrice serait tel qu'il favoriserait une assimilation inévitable[14].

Les similitudes sociolinguistiques entre Bruxelles et Montréal sont assez bien illustrées dans le cas précis de l'apprentissage de la seconde langue nationale par des adultes cadres qui appartiennent au groupe linguistique dominant. Jos Nivette, professeur à la Vrije Universiteit Brussel, a décrit

---

[14] Par exemple, « Les effets néfastes du biculturalisme », *Québec français*, février 1975: 40. Cette attitude envers le bilinguisme précoce trouve une explication intéressante dans la distinction que Wallace Lambert fait entre « le bilinguisme additif », où la langue seconde s'ajoute et ne pose pas de menace à la langue maternelle, et le « bilinguisme soustractif », dans lequel la langue seconde pourrait menacer la langue maternelle par une assimilation à la nouvelle culture. Voir « Cognitive and Sociocultural Consequences of Bilingualism », *The Canadian Modern Language Review*, 34, 3: 535-547.

cette situation d'apprentissage vécue à Bruxelles dans un article où il analyse les besoins langagiers de ces apprenants[15]. En lisant l'article on peut presque continuellement remplacer « cadres francophones apprenant le néerlandais à Bruxelles » par « cadres anglophones apprenant le français à Montréal ». Voici quelques-unes de ses remarques :

- ces directeurs et cadres avaient appris beaucoup de néerlandais à l'école, mais ne l'avaient jamais parlé et maintenant n'osaient plus l'utiliser;
- ils demandaient au professeur « quel néerlandais sera enseigné, celui de la Hollande, de La Haye, ou celui du Brabant ? » et quand le professeur propose d'apprendre le néerlandais normalisé, certains adultes insistent pour apprendre le dialecte local;
- il y a le problème d'arriver à parler néerlandais avec les cadres néerlandophones; ceux-ci passent au français dès qu'ils s'aperçoivent que leur interlocuteur est francophone.

Mais j'aimerais revenir à la question de la langue néerlandaise et des dialectes flamands. Un autre aspect de la longue lutte pour la néerlandisation de la vie officielle et économique en Flandre est que, tout en prônant une langue plus polie et raffinée, on rejette, ou essaie de rejeter, les dialectes. Le résultat est que, ces dialectes étant toujours très vivants, les Flamands reçoivent à haute dose des injections de nouveaux complexes.

Quant à moi, je peux difficilement accepter certains jugements sur les dialectes flamands, tels que « une sorte de néerlandais bâtard »[16], « ... d'ailleurs, que du néerlandais négligé »[17], ou, « une langue appauvrie et dégénérée »[18]. D'abord, comment expliquer l'extraordinaire ténacité des dialectes flamands ? Pourquoi ce peuple, porteur d'une telle culture, n'a-t-il pas pu former une langue commune comme tous les peuples de l'Europe ? La raison, nous l'avons vu : depuis six, sept siècles, la cour, l'administration, les classes dirigeantes parlaient une autre langue que celle du peuple. Et à cette aliénation linguistique s'est ajouté à la fin du XVIe siècle, suite aux guerres religieuses et à la reconquête du Sud par les troupes espagnoles, l'exode vers les Pays-Bas des élites du pays flamand (et vinrent ensuite des siècles de guerres et de misère économique). Ceci explique l'absence d'une uniformisation de la langue, mais aussi le fait que les variétés locales, loin d'être nécessairement appauvries ou dégénérées, gardent des éléments linguistiques qui datent du Moyen-Age (et sont ainsi des trésors de philologie).

Ces langues flamandes, c'est-à-dire ces nombreux dialectes, sont vigoureuses, colorées et sont surtout encore très utilisées (avec ou sans complexes)

---

15 Jos Nivette, « L'Enseignement d'une langue seconde à des cadres : une expérience belge » *La Revue canadienne des langues vivantes*, 33, 5: 660-666.

16 Pol Vandromme, « Le Mouvement flamand, fédérateur de l'éveil wallon », *Le Monde diplomatique*, (Supplément : *Identité de la Flandre*), mars 1977, p. 1.

17 J.A. Goris, *op. cit.*

18 M. Ruys, *op. cit.*: 61.

à la maison et dans des situations d'interaction verbale où le néerlandais normalisé n'est nullement nécessaire. Plutôt que de les mépriser et d'essayer de les chasser, les Flamands pourraient s'inspirer de l'attitude de plus en plus adoptée par les Québécois qui s'accomodent très bien avec la situation de diglossie[19] où les variétés de langue sont utilisées selon les situations d'interaction verbale. C'est aussi l'attitude adoptée par l'Office de la langue française; selon Denise Daoust-Blais, le nouveau rôle confié à cet Office par la loi 101 est avant tout de promouvoir l'usage du français à la grandeur du Québec tant dans ses institutions publiques que privées. L'aspect normatif passe au second plan et on n'essaie plus de corriger à tout prix la langue parlée dans la rue, à la maison, au travail[20].

Professeur de français, langue seconde, au Québec, je continuerai à travailler avec les Québécois pour la diffusion et le rayonnement de la langue française dans la belle province, et en ce sens je m'informerai avec eux des développements culturels dans la Belgique francophone. D'autre part, j'invite les Québécois à s'informer aussi des développements culturels, (économiques, politiques, etc.), dans la Belgique néerlandophone, que pour des raisons peut-être sentimentales, je continuerai à appeler « la Flandre ».

---

19 Pierre Chantefort, *Diglossie au Québec : limites et tendances actuelles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970.

20 Raymond Charbonneau, « La langue française n'est plus un droit réclamé mais un bien acquis », *Forum* (Université de Montréal) XIV, 23: 15.

Les rapports de force qui s'établissent entre les langues vivantes, qui déséquilibrent les unes en faveur d'une autre, qui insèrent lentement la vigueur d'une langue dans la quotidienneté des autres, dépendent toujours d'une forme d'hégémonie politique, militaire ou économique. Le latin qui est devenu une langue universelle, n'était pas la « lingua latina » de Cicéron ou César, mais bien la langue rustique, parlée, véhiculée et imposée par les troupes romaines, par les marchands de Rome, par les esclaves qui les accompagnaient.

De même c'est d'abord dans le sillage de la flotte britannique que la langue anglaise s'est implantée dans toutes les parties du monde. C'est grâce à l'hégémonie économique et politique des États-Unis qu'elle s'y impose encore aujourd'hui. Soyons réalistes : le savant francophone, qui, dans une revue ou dans un colloque francophone, s'adresse à d'autres francophones dans un anglais relatif, pose exactement le même geste que le jeune administrateur en quête de vocation multinationale, que le commerçant en quête de dollars, que le garçon d'hôtel en situation de respect de la clientèle étrangère. Il pose le même geste que les Gaulois, les Espagnols, les Perses d'autrefois qui acceptèrent le latin des troupes et des marchands de Rome. Ils n'étaient pas tous des Vercingétorix.

(Gilles Boulet, *Allocution au colloque du Conseil de la langue française sur l'Avenir du français*, Montréal, novembre 1981)

« Liège, Bamako, Montréal et Alger, même combat ? Allons donc, tout les sépare. Dans un cas lutte de libération linguistique, dans l'autre cas prolongation d'une oppression linguistique ».

(L.-J. Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*. Paris: Payot, 1974)